

APRÈS ART. 15

N° CL299

## ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2016

---

EGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4000)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL299

présenté par

M. Lurel

-----

**APRÈS L'ARTICLE 15, insérer la division et l'intitulé suivants:**

« Titre XII

« Dispositions de nature fiscale »

## EXPOSÉ SOMMAIRE

L'instrument fiscal est un puissant outil dans l'accélération vers l'égalité réelle. Le projet de loi ne saurait négliger ce volet de l'action publique en faveur des outre-mer.